

Rapport annuel de la Société Suisse de Médecine de la Reproduction (SSMR)

2014

La SSMR comprend tous les aspects de la médecine de la reproduction, dont notamment la médecine de la reproduction assistée, la biologie de la reproduction et la planification familiale. Depuis 2013, le travail de la SSMR est accompli par un ensemble de six commissions:

FIVNAT:	Collecte et évaluation de données après une mesure de procréation médicalement assistée
SWICE:	Association d'embryologistes dans le cadre de la médecine de reproduction assistée
FertiSave:	Collecte et évaluation de données pour la conservation des gamètes, de tissu gonadique et de zygotes de femmes et d'hommes souffrant d'un cancer
FertiForum:	Assistance psychologique pour lutter contre l'infertilité
Contraception:	Planning familial
Politics & Society:	Représentation des intérêts de centres privés proposant la médecine de la reproduction assistée

Les 8 et 9 janvier 2014, le congrès de Women's Health (WH) s'est tenu à Genève en collaboration avec la Société Suisse de Ménopause (SSM). Le congrès WH de cette année a été organisé en collaboration avec l'American Society of Reproductive Medicine (ASRM), l'International Federation of Fertility Societies (IFFS) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le thème annexe «*Reproductive Health and Menopause; Life style, toxicants and environment: influence throughout reproductive life*». Le centre Swiss Center of Applied Human Toxicology (SCAHT) a également apporté sa contribution sur le thème de la «toxicologie de la reproduction» par une série d'exposés ayant connu une forte affluence.

L'orientation internationale de cette année avec la présence de plusieurs sociétés a permis de proposer un excellent programme avec de nombreux orateurs de renom. La dernière partie du congrès s'est déroulée dans une salle de conférence de l'OMS et restera dans les mémoires ne serait-ce que pour cela.

Lors du congrès de la SSGO d'Interlaken (du 25 au 27 juin 2014) un exposé a été organisé avec pour thème principal «*Orientation prospective de la planification familiale: de nouvelles possibilités et les limites du possible*». Par ailleurs, la SSMR a convié plusieurs experts reconnus sur le plan international à ce congrès.

Le 1^{er} juillet, la Société a organisé le deuxième «Swiss Evening» lors du congrès ESHRE de Munich dans les locaux du Club Suisse local, en présence du Consul général de Suisse. Le grand nombre de personnes présentes et l'excellente atmosphère qui régnait, ont attesté de la grande qualité de cette manifestation, de la cohésion et de l'excellente ambiance au sein de notre société spécialisée.

Un événement important au cours de l'année écoulée a été l'adoption des nouveaux statuts de la SSMR dont la révision était devenue nécessaire en raison des exigences de la SSGO et de l'association avec le groupe de travail de l'endocrinologie gynécologique et la médecine de la reproduction (GTER). La structure et les contenus des nouveaux statuts ont été révisés en profondeur en collaboration avec un avocat spécialisé dans le droit des associations et quelques modifications ont été apportées dans le cadre d'une séance extraordinaire de l'assemblée générale, le 3 avril 2014 à Berne par vote.

Parmi les principales activités porteuses d'avenir de notre société spécialisée, on compte notamment les activités politiques de 2014 dans le cadre du travail parlementaire pour l'introduction du diagnostic préimplantatoire (DPI). L'objectif d'origine de la modification du texte de loi portait sur l'introduction du DPI. Il s'est toutefois rapidement avéré que cela rendait nécessaire un amendement de l'article constitutionnel 119c et de la loi sur la procréation médicalement assistée dans son ensemble (LPMA). Les délibérations portant sur les modifications de la loi ont donc considérablement gagné en importance car elles permettent l'adaptation d'une législation jusqu'ici très restrictive en matière de médecine de la reproduction et qui correspond désormais aux standards européens. La ligne stratégique commune a été présentée aux membres de la SSMR lors de nombreuses

discussions et consultations ainsi qu'à l'aide d'une équipe de conseillers professionnels. Plusieurs membres de la SSMR ont été conviés à plusieurs auditions et entretiens avec différents parlementaires. Le 12 décembre 2014 une proposition de loi qui permet l'autorisation de la cryoconservation d'embryons (maximum 12) ainsi que l'introduction du DIP a été adoptée en assemblée plénière du Conseil des Etats ainsi que du Conseil national. Si la modification de l'article 119c de la Constitution fédérale est approuvée par la population, cette loi permettra l'introduction du transfert sélectif d'un seul embryon (TESE) et permettra par là même d'éviter bon nombre de grossesses multiples.

Le 4 décembre 2012, le Conseiller national Jacques Neiryck a soumis une initiative parlementaire pour l'autorisation du don d'ovocyte laquelle a été évaluée par les commissions «Science, éducation et culture» (CSEC) des deux chambres. Dans le cadre de la formation des opinions, une première audition a eu lieu le 31 octobre 2014 à laquelle plusieurs membres de la SSMR ont été conviés. Ce projet de loi bénéficie lui aussi d'un avis plutôt favorable de la part de la majorité des députés. Néanmoins jusqu'à l'élaboration d'une loi recueillant la majorité, de longs débats sont encore à attendre.

En 2014, la Société a développé un nouveau logiciel de saisie de données pour FIVNAT lequel a été mis à disposition des membres début novembre 2014. Il faut donc espérer que ce logiciel sera utilisé à long terme. En tant que société médicale, nous voulons souligner que nous sommes très attachés à la transparence de nos efforts. Une transparence maximum de nos activités constitue en effet la base de la confiance, non seulement pour nos patientes mais aussi tout particulièrement dans la politique et la société.

Prof. Christian De Geyter, Président de la Société